



DÉMISSION DU DGE ?

Le SHN/CGC constate l'abandon de poste de C. LINETTE qui, pour la troisième fois consécutive, démissionne devant les élus du CSE.

Au chapitre des démissions, nous notons que 71 collaborateurs ont quitté l'entreprise sur la seule année 2019, indicateur parmi tant d'autres qui reflète l'insupportable mal-être qui règne dans l'entreprise.

Nous déplorons également le **silence assourdissant de la DRH** et l'absence de réponse au bilan 2018-2019 ci-après, que nous avons exposé en séance.

2018 – 2019 : BILAN DE C. LINETTE

REVUE DE PRESSE DES PUBLIRÉDACTIONNELS

Nous sommes consternés de voir comment une certaine presse est capable d'encenser un patron, en l'occurrence Cyril Linette, quitte à passer **totalemment à côté de la situation réelle** et à ne faire aucun cas du sort réservé aux **collaborateurs, laminés par un plan d'économie de 50 M€**.

Si l'on en croit les articles de cette presse de l'entre soi, Cyril Linette serait le sauveur de l'institution. Mais qu'a-t-il donc fait concrètement pour mériter cette réputation ?

- Son nouveau Quinté Plus, qui s'est effondré de - 8,3% en 2019 ?
- Son émission Top départ, totalement confidentielle ?
- La qualité de vie au travail des salariés mobilisés derrière sa stratégie, avec une enquête en cours pour risques graves pour la santé des collaborateurs ?
- La diminution de l'offre de courses et de paris ?

DIMINUTION DE L'OFFRE : LA GRANDE IMPOSTURE

Pour illustrer les manœuvres de nos dirigeants, prenons un seul exemple : la journée du Prix d'Amérique en hausse de + 13,1% cette année.

D'où vient cette importante progression par rapport à 2019 ? **Essentiellement de l'ajout d'une réunion à Nantes**, qui n'impacte pas la réunion de Vincennes, **avec au passage une course en plus**, contredisant ainsi les adeptes de la baisse de l'offre et de l'organisation de réunions réservées !

Comme nous l'avons déjà dit, le prétendu redressement de nos résultats vient du fait que **Cyril Linette a délibérément laissé couler notre CA en 2018, jusqu'à toucher le fond en 2019**.

Après deux années de baisses successives dont Messieurs Méheut/Linette sont responsables, nos illustres dirigeants auront beau jeu **d'augmenter l'offre en 2020**, comme ils l'ont fait en janvier, avec notamment **27 courses supplémentaires**.

Si retour à la croissance il y a, ces Messieurs prétendront être les redresseurs avisés d'une entreprise qu'ils ont eux-mêmes mise à plat.

LE VRAI « RÉSULTAT LINETTE »

	AVANT C. LINETTE		DEPUIS C. LINETTE	
	2016	2017	2018	2019
Enjeux	-1,30%	2%	-2,60%	-0,70%
PBP	1,40%	-0,30%	-3,10%	-2,10%
Résultat Net	796 M€	793 M€	780 M€	760 M€

Enjeux PMU

Avant l'arrivée de C. Linette, l'évolution des enjeux PMU était de **-1,3%** en 2016, **+ 2%** en 2017.

Après son arrivée en 2018, toutes les dépenses de soutien de l'activité ont été coupées. Résultat : nos enjeux ont baissé de **-2,6%** en 2018.

En 2019, avec les conséquences du plan d'économies, la baisse de l'offre et le « Quinté moins », notre CA chute encore de **-0,7%** après -2,6% en 2018.

Produit Brut des Paris

Avant l'arrivée de C. Linette, le PBJ était à **+1,40%** en 2016, **-0,3%** en 2017. Après l'arrivée de Linette, le PBJ s'écroule : **-3,1%** en 2018, **-2,1%** en 2019.

Résultat Net

Avant l'arrivée de C. Linette, le PMU a reversé à la filière **796 M€** en 2016 et **793 M€** en 2017.

Après son arrivée, le PMU n'a reversé que **780 M€** en 2018 soit **13 M€** de moins qu'en 2017, et **760 M€** en 2019, soit **49 M€** de moins sur deux ans.

Cyril Linette mérite donc bien son titre honorifique de **MONSIEUR MOINS : Moins de Quinté+, moins d'enjeux, moins de produit brut des jeux, moins de résultat net que ses prédécesseurs**.

Comment peut-on présenter une vision positive de ce bilan ? D'autant plus que le **retour à la filière a été financé par des économies drastiques, notamment sur la masse salariale, avec des dégâts sur la santé des collaborateurs !**

LES ENSEIGNEMENTS 2019

Nous disons bravo **aux équipes du PMU qui tiennent la maison à bout de bras, dans des conditions déplorables de management**.

Nous décernons aussi une mention spéciale aux équipes de la Com, capables de merveilles pour transformer le plomb de la stratégie Linette en or médiatique.

En revanche, nous disons STOP aux impostures du tandem Méheut / Linette et à leur bilan catastrophique pour notre entreprise et pour ses collaborateurs.

Après deux années 2018/2019 dévastatrices pour l'activité et la masse salariale, nous devons nous préparer à revivre encore une année difficile, avec la poursuite du plan d'économie et une diminution de 14 M€ des charges récurrentes par rapport à 2019, qui va encore alourdir le nombre jamais égalé de départs pour démissions, licenciements, ruptures conventionnelles...

TRANSFORMATION DU GIE PMU EN SOCIÉTÉ

La loi votée en décembre 2019 demande la remise d'un rapport fin 2020 sur les baisses de charges des Sociétés Mères et le changement de statut PMU. Elle conditionne une fiscalisation plus avantageuse sur le PBJ à ce plan d'économie et au passage en Société Commerciale.

Chacun sait que Cyril Linette est favorable à cette évolution et que l'institution réclame une fiscalité sur le PBJ.

Aux questions des élus :

- Y a-t-il un projet de cette nature et quelles en seraient les conséquences sur l'entreprise ?
- Réponse de la DRH : Ce n'est pas **aujourd'hui** à l'ordre du jour...

FUSION DES ENTITÉS ET ÉVENTUALITÉ D'UN PLAN SOCIAL

Les dernières élections des Sociétés Mères ont élu un Président issu de la mouvance Equistratis, qui préconise notamment un plan social pour se débarrasser des collaborateurs de l'institution jugés trop payés.

Par ailleurs, les 4 principaux dirigeants du PMU et des Sociétés de courses ont délivré récemment dans la presse un message fort sur leur volonté de travailler ensemble.

A la question : cette unité affichée nous conduira-t-elle à la fusion des entités et au plan d'accompagnement promis par Cyril Linette ?

Réponse de la DRH : Ce n'est pas **aujourd'hui** à l'ordre du jour et Cyril Linette n'a jamais parlé d'un plan social...



LE SPOT

CSE
30/01/2020



LES AVIS DU CSE

DAF : RÉORGANISATION ASCI AVIS DÉFAVORABLE A LA MAJORITÉ

MANAGEMENT DE LA DIRECTRICE DES ACHATS :

Le SHN/CGC interroge la nouvelle Directrice Des Achats sur les remontées du CSSCT concernant le **management par la terreur qui règne dans sa direction**. La DRH répond que c'est hors sujet et réfute l'idée que ses nouveaux managers aient ce type de comportement.

Déjà interpellée lors des CSE précédents, S. Roux-Ménard prétend avoir déjà sensibilisé ses managers.

Elle indique que les évaluations faites par les encadrants embauchés récemment ne sont pas satisfaisantes. Les objectifs fixés ne correspondraient pas à la mission et aux outils, d'un niveau d'exigence supérieur, selon elle.

Le SHN/CGC constate que **la recette de la baisse des effectifs** se répète encore : on embauche de nouveaux managers, on élève le niveau d'exigence, puis on explique que les collaborateurs ne sont pas à niveau et on leur demande de partir.

AVIS DU SHN/CGC : DEFAVORABLE

Nous réitérons nos réserves faites au CSE précédent :

- Nous avons de gros doutes sur le dimensionnement du pôle logistique.
- Nous nous étonnons qu'on demande aux acheteurs d'aller chercher du boulot supplémentaire, alors qu'ils sont déjà débordés.
- Les salariés concernés souffrent du non remplacement de collaborateurs partis. Ils ont besoin d'effectifs supplémentaires pour travailler dans de bonnes conditions, pas de nouveau manager pour les déstabiliser...
- Cette entité n'en finit plus d'être remaniée avec une remise en question tous les 6 mois et les collaborateurs en ont assez de former de nouveaux managers qui, une fois briefés, établissent une liste noire de gens à virer !

A ces points, nous ajoutons **l'alerte forte des membres de la CSSCT sur les dérives d'un management par la terreur et sur la volonté d'isoler les collaborateurs pour mieux les sortir.**

Ceci démontre, une fois de plus, que cette réorganisation s'inscrit dans un plan social déguisé qui vise à démanteler les effectifs par tous les moyens.

ACCOMPAGNEMENT :

Achat : Formations prévues en fonction des besoins de chacun. Appel d'offre effectué auprès de 6 prestataires. En complément, est prévu l'organisation de 10 ateliers sur la négociation, le juridique, etc.

Pour l'immobilier, pas de formation prévue : traitement au cas par cas et accompagnement par les Managers.

Pour la partie logistique : pas de formation, accompagnement managérial.

DRC : ÉCOUTE DES CHARGÉS DE CLIENTÈLE

Dans le contexte actuel de durcissement du management et de menace de licenciements, nous ne sommes pas favorables à ces enregistrements.

Si cette démarche est réalisée afin de faire progresser les collaborateurs, la formule double appel nous paraît préférable aux enregistrements, surtout si on n'entend pas le titulaire.

Nous sommes d'accord sur le fait que l'évolution commerciale des CDC se passe plutôt bien. Nous constatons qu'ils sont d'excellents relais de notre politique commerciale, mais cela peut se faire sans ces enregistrements, par ailleurs lourd à mettre en place

Le SHN/CGC rend donc un avis défavorable.

NOMBRE DE PDV PAR SECTEUR

165 secteurs, soit **-18 vs 2018**, avec une moyenne de 79 PDV par secteur.

Étape suivante : Montée en compétence, plus qu'un problème d'effectifs.

Objectif : 85 PDV / CDS et 130 -140 pour CDC.

P. Fontana assume la réduction du nombre de secteurs pour protéger l'emploi, dit-il...

Le gros du travail aurait été fait, il ne reste plus que des ajustements, selon lui.

Cependant, la DRH croit bon de préciser qu'on est sur une tendance stabilisatrice ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas encore de suppressions de postes et des ajustements...

DRH : BAISSÉ DES EFFECTIFS EN 2019

Sur la seule année 2019 :

101	CDI supprimés
26	CDD en en mois
71	Démissions
51	Licenciements
32	Ruptures conventionnelles

Après un effectif de 11 collaborateurs perdus sur 9 mois à la DAF, combien vont suivre à la suite des évaluations de collaborateurs que la Directrice Des Achats juge insuffisantes ?...

Après 5 licenciements et 9 démissions depuis l'arrivée de la nouvelle Directrice Marketing en septembre, combien vont suivre en 2020 ?

Combien de démissions, de licenciements, de ruptures conventionnelles nous réserve en 2020 cette équipe dirigeante de mercenaires ?

La DRH assume l'évolution des effectifs et répond aux inquiétudes des élus en renvoyant aux résultats de l'enquête ISAST qui seront présentés en février. Elle rappelle qu'il y a des dispositifs dans l'entreprise pour prévenir ces situations...

LE POINT DE VUE DU SHN/CGC

Depuis des mois, les élus du CSE alertent sur le malaise au travail et sur le nombre de départs, en espérant que la DRH ait à cœur d'améliorer la situation.

Mais tout indique que l'augmentation de ces départs fait partie de la stratégie et Madame De-Freitas est mandatée pour cela.

Voilà pourquoi les élus se retrouvent face un mur.

Aujourd'hui, quand remonte en CSE le cas d'un manager qui présente des dérives toxiques, la DRH ne fait strictement rien et on peut même craindre que ce manager soit complimenté après la séance....

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU
06 89 63 56 36

NOM
PRENOM
ADRESSE

TEL
SITE PMU
STATUT
ADRESSE @

APPELEZ-NOUS !

Pascal RIBIER : 06 89 63 56 36
Pascal BRILLOUET : 06 07 11 42 68
Patrick GRATZ : 06 07 86 75 04
Mireille SANSON : 06 86 25 93 80
Valerie TOMMASINI-BRICOUT :
06 88 21 65 55